

OFFRE D'EMPLOI

La ville de LA FERTE ALAIS (4 000 habitants)

Recrute au sein du service entretien et restauration.

UN AGENT D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DE RESTAURATION COLLECTIVE

Sous l'autorité du Responsable de l'entretien des bâtiments communaux ainsi que du Responsable du pôle patrimoine/bâtiment et urbanisme assure l'entretien des bâtiments communaux ainsi que le service restauration à la cantine en fonctions des besoins.

MISSIONS

Entretien du complexe sportif et des bâtiments communaux

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (gymnase)
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôle de l'état de propreté des locaux
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé

Restauration collective

- Préparer et assurer le service de restauration à la cantine :
.réception, contrôle et mise en température des repas fournis
.installation du self et des tables
- Nettoyage du réfectoire après le repas
- Tenue des effectifs maternelle et primaire pour le service scolaire
- Tenue des listings d'émargement des enfants déjeunant à la cantine
- Effectif fin de mois
- Plonge

SAVOIRS FAIRES :

- Utiliser les matériels et équipements de protection individuelle ou collective
- Manipuler et porter des matériels et des machines
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation
- Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer des locaux et des surfaces
- Laver les vitres
- Identifier les différents matériaux
- Respecter les conditions d'utilisation des produits
- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Identifier les surfaces à désinfecter
- Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés

SAVOIRS :

- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits
- Règles d'utilisation des produits et matériels
- Règles d'utilisation des machines industrielles de nettoyage
- Notions de pourcentage, de dosage, de proportion
- Connaissance des règles d'hygiène alimentaire et entretien de locaux

Profil :

- Etre autonome
- Etre polyvalent
- Devoir de réserve

Condition de recrutement du candidat :

- Contrat à durée déterminée de 9 mois (PEC CAE), 20h par semaine
- Permis B obligatoire (véhicule indispensable)
- Travail du lundi au vendredi, horaires avec coupure

Rémunération :

- Rémunération sur la base du smic

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre
Lettre de motivation et CV à adresser par courrier à
Madame le Maire
5 rue des Fillettes
91590 LA FERTE ALAIS
Ou par mail à
crenault@lafertealais.fr